



50^e ANNIVERSAIRE DU POLISARIO LE COMBAT CONTINUE

Page 16

SOUDAN

**CESSEZ-LE-FEU
D'UNE SEMAINE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4764 | Lundi 22 mai 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MONTÉE DES EAUX

**DES ROUTES
FERMÉES DANS
PLUSIEURS
WILAYAS**

Page 5

PRISE D'ASSAUT D'AL-AQSA LA LIGUE ARABE CONDAMNE « UNE ESCALADE DANGEREUSE »

Page 3



■ **PLATFORME FRANCE-VISAS
TLS CONTACT EN ALGÉRIE
ANNONCE UNE FERMETURE
TEMPORAIRE**

Page 16

■ **PROTECTION SISMIQUE ET NOUVEAUX
SYSTÈMES DE CONSTRUCTION
VERS L'INTÉGRATION DES
NOUVELLES TECHNIQUES**

Page 5

■ **AFFAIRE DE LA VIANDE AVARIÉE À ANNABA
LES ACCUSÉS CONDAMNÉS
À LA PRISON**

Page 4

BEM ET BAC



**DES EXAMENS SOUS
HAUTE SURVEILLANCE**

Page 4



3
*morts déplorés dans
une collision entre
deux véhicules à
Bouira*

8
*tonnes de médicaments
et fournitures médi-
cales pour la prise en
charge des hadjis dans
les Lieux saints*

15
*morts dans des acci-
dents de la circula-
tion en 48 heures*

Le cast du film algérien « Omar la Fraise » monte les marches du Festival de Cannes

Le long-métrage algérien « Omar la fraise » qui réunit un casting talentueux d'acteurs algériens et français a été diffusé en avant-première au Festival de Cannes. L'œuvre cinématographique qui avait beaucoup fait parler d'elle, a été projetée devant une foule des plus prestigieuses ce samedi, dont la chanteuse Dua Lipa et son compagnon.

Retour sur les événements d'hier et la montée des marches des acteurs de « Omar la fraise », primés pour la première fois pour une œuvre parlant de l'Algérie. Meriem Amiar, Reda Kateb, Mourad Khane ou encore le talentueux Elias Belkeddar, tout le cast et les producteurs du long-métrage « Omar la Fraise » ont eu le plaisir de gravir les marches de Cannes ce samedi 20 mai. Le film a ainsi été projeté pour la première fois lors d'une séance de diffusion de minuit, devant plusieurs personnalités publiques connues. En musique et sous les applaudissements du public, Elias Belkeddar et ses acolytes ont ainsi emprunté



les célèbres marches du tapis rouge. C'est la première fois que ce dernier est convié à un tel événement, lui qui est assimilé –par son talent de producteur- au célèbre Quentin Tarantino.

L'huile d'olive algérienne Dahbia primée en Grèce et en Suisse



L'Algérie est connue pour la qualité de ses dattes mais aussi pour son huile d'olive. En effet, à de nombreuses reprises, plusieurs marques algériennes ont été distinguées lors des concours internationaux. C'est le cas pour la marque Dahbia, qui a commencé l'année 2023 en beauté. Notamment, en remportant de nombreuses médailles et distinctions. En effet, depuis le début de l'année elle a remporté au total cinq médailles dans des événements internationaux. Parmi les plus récentes distinctions remportées par cette marque algérienne de l'huile d'olive,

celle décrochée au concours international de l'huile d'olive à Athènes en Grèce. Cette compétition, considérée parmi les plus importants concours en Grèce, regroupe les producteurs de l'huile d'olive dans les quatre coins du monde et les récompense pour la qualité de leurs produits. Lors de ce concours, la marque algérienne Dahbia, appartenant à l'oléiculteur Hakim Alileche, a réussi à décrocher la médaille d'argent. Notamment, dans la catégorie de « l'huile d'olive biologique ». Une nouvelle distinction qui s'ajoute au compte de cette marque, et qui prouve encore une fois la qualité de ce produit. En plus de la médaille d'argent remportée en Grèce, l'huile d'olive Dahbia s'est distingué également lors du concours international European IOOC. Ce dernier, présente un concept innovant d'évaluation et de présentation des huiles d'olives, visant à présenter des marchés internationaux.

Chaque année, la nouvelle édition du concours international European IOOC se tient dans une ville différente en Europe. L'édition 2023, a eu lieu du 14 au 16 mai dernier, à Genève en Suisse. Cet événement a regroupé les producteurs de l'huile d'olive venant de nombreux pays dans le monde.

Islam et musulmans : un nouveau scandale éclate en France

Nouveau scandale en France en rapport avec l'Islam et les musulmans. Cette fois, c'est la fête de l'Aïd El-Fitr, célébrée le 21 avril dernier, qui est à l'origine d'une note de l'administration qui ne passe pas. Cette note suscite la crainte de voir à nouveau l'Islam lié à la gestion des questions sécuritaires, au moment où la communauté musulmane en France fait face à toutes sortes de stigmatisations et d'amalgames. Selon des révélations faites par des médias français, dont Le Monde et la Dépêche du Midi, les directeurs des établissements scolaires de deux départements ont reçu l'instruction de recenser les élèves qui ont séché les cours le 21 avril, jour de la fête musulmane de l'Aïd El-Fitr. Les départements concernés sont l'Hérault et la Haute-Garonne. Le premier mail, daté du 26 avril, émane d'un commissariat de police de Toulouse (Haute-Garonne) qui voulait connaître le taux d'absentéisme le jour de l'Aïd El-Fitr, précisant que la requête fait suite à une demande des « services de renseignement ». Le 11 mai, les directeurs des lycées et collèges de la région de Montpellier (Hérault) ont reçu une demande similaire, signée d'un responsable



des services départementaux de l'Éducation. Celui-ci demandait un recensement des absences enregistrées pendant l'Aïd El-Fitr et l'évaluation de l'impact de ces absences sur les résultats des élèves. Pourquoi les services de renseignement français cherchent-ils de telles statistiques, qui, ne devraient concerner que la sphère de l'Éducation seule habilitée à gérer les questions de discipline dans les établissements scolaires et à évaluer le rendement des élèves ?

Ce signe astrologique serait le plus intelligent selon une étude

Les Béliers sont indépendants, les Scorpions très loyaux, les Vierges sont des personnes organisées... Mais quel est le signe astrologique le plus intelligent ? Des chercheurs britanniques ont mené l'enquête.

Avant d'établir un classement, les auteurs de cette étude, publiée par le site web GoCompare, ont analysé les signes de plus de 900 lauréats de prix Nobel, tous domaines confondus, et ce, depuis sa création, en 1901. Ces prix sont décernés chaque année à des personnes «ayant apporté le plus grand bénéfice à l'humanité».

GÉMEAUX, BALANCE, VIERGE...

Et d'après leurs recherches, ce sont les personnes nées sous le signe du Gémeaux, c'est-à-dire entre le 22 mai et le 21 juin, qui sont «les plus intelligentes». Au total, 97 natifs de ce signe ont reçu un prix Nobel entre 1901 et 2019. Parmi eux, Bob Dylan, prix Nobel de littérature en 2016, ou encore Betty Williams, lauréate du prix Nobel de la paix 1976.

Sur la deuxième marche du podium, on retrouve les Balances (93 prix Nobel), qui sont nées entre le 23 septembre au 22 octobre, puis les Vierges, qui se hissent à la troisième place du classement. Pas moins de 88 personnes nées entre 23 août et le 22 septembre ont été récompensées, dont Irène Joliot-Curie, la fille de Pierre et Marie Curie, qui a obtenu le prix Nobel de chimie en 1935.

Les natifs du signe du Cancer sont, quant à eux, classés quatrième (81 Prix Nobel). Ils sont suivis par les Béliers (76 Prix Nobel), les Taureaux (73 Prix Nobel), les Sagittaires (71 Prix Nobel), les Poissons (66 Prix Nobel), et les Verseaux (65 Prix Nobel).

Mauvaise nouvelle en revanche pour les Lions, qui arrivent avant-derniers du classement des signes les plus intelligents, ex aequo avec les Scorpions. Enfin, à la dernière place, on retrouve les Capricornes, du 22 décembre au 20 janvier, qui ont reçu seulement 58 Prix Nobel.

Mais que les derniers du classement ne se formalisent pas. Ces résultats sont bien sûr à relativiser, l'astrologie n'étant pas une science, et la méthodologie utilisée pouvant être remise en question. En effet, les Prix Nobel ne récompensent pas forcément les personnes les plus «intelligentes», l'intelligence étant elle-même un concept aux contours flous.

D
I
X
I
T



Mohamed-Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

«Nous sommes en train de préparer un nouveau projet de loi sur l'urbanisme et nous aspirons qu'il réponde aux évolutions sociales, écologiques et économiques, ainsi qu'à la numérisation»,

PRISE D'ASSAUT D'AL-AQSA

La Ligue arabe condamne « une escalade dangereuse »



Le Secrétariat général de la Ligue des États arabes a condamné la prise d'assaut, hier matin, de la mosquée Al-Aqsa par un responsable sioniste, qualifiant l'acte d'"escalade dangereuse" qui s'inscrit dans une série de tentatives sionistes de modifier le statut juridique et historique existant.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le sous-secrétaire général pour la Palestine et les territoires arabes occupés de la Ligue arabe, Saeed Abou Ali", a indiqué que cette incursion, est un fait condamnable et représente une escalade dangereuse qui pousse à faire exploser une spirale de violence et de tension qui risque d'enflammer toute la région.

Le gouvernement sioniste porte l'entière responsabilité de ses conséquences et de ses répercussions.

Il a souligné que la mosquée Al-Aqsa

dans son intégralité est "un lieu de culte pour les musulmans, et que toutes les mesures prises par la puissance occupante, sont nulles et insignifiantes."

Abou Ali a souligné en outre que "le gouvernement sioniste continue son escalade et son agression contre le peuple palestinien, ses biens et ses lieux saints, dans un effort frénétique pour contrecarrer tous les efforts visant à parvenir à la paix."

Le responsable de la Ligue arabe a appelé enfin la communauté internationale à "intervenir immédiatement pour mettre fin à l'agression (sioniste) en cours contre le peuple palestinien, à fournir une protection internationale au peuple palestinien et à promouvoir un processus de paix sérieux dans le cadre d'une conférence internationale et d'un délai précis qui mène à la fin de l'occupation et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain avec El Qods pour capitale."

«Les violations contre Al-Aqsa poussent la région dans une guerre religieuse»

La Présidence palestinienne a déclaré

hier que violer la mosquée Al-Aqsa, pousse la région dans une «guerre de religion», appelant à une intervention «immédiate» de la communauté internationale. Commentant la prise d'assaut, dimanche matin, de la mosquée Al-Aqsa par un responsable sioniste extrémiste, le porte-parole de la présidence palestinienne Nabil Abou Rudeineh, a déclaré : "Violenter la mosquée Al-Aqsa, c'est jouer avec le feu et poussera la région dans une guerre religieuse avec des conséquences indésirables qui affecteront tout le monde."

Il a ajouté : "Ce qui s'est passé aujourd'hui est dangereux et nécessite une action immédiate de la communauté internationale, en particulier de l'administration américaine, qui appelle à préserver le statu quo à El-Qods."

Abu Rudeineh a ajouté que la prise d'assaut des esplanades de la mosquée Al-Aqsa est "une attaque flagrante contre ces lieux, et qu'elle aura de graves répercussions."

Il a ajouté : "Les tentatives des extrémistes pour changer le statu quo à la mosquée Al-Aqsa sont condamnées et rejetées, et elles échoueront."

L. B.

MALI/ ACCORD D'ALGER

Le gouvernement malien réaffirme son attachement à sa mise en œuvre

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale malien, Abdoulaye Diop, a réaffirmé l'attachement de son gouvernement à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, issu du processus d'Alger.

"Malgré les difficultés rencontrées, le gouvernement reste attaché à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger", a précisé M. Diop vendredi à l'occasion d'une rencontre avec les chefs de missions diplomatiques et consulaires ainsi que les responsables d'organisations internationales accréditées à Bamako.

Les échanges ont porté sur les avancées réalisées dans le cadre du processus de Transition, la situation sécuritaire et son impact sur la situation des droits de

l'Homme et le processus de paix. Évoquant le processus de Transition, le ministre a assuré que "toutes les mesures relatives au processus politique sont conçues et réalisées dans une démarche consensuelle et inclusive". "Conformément aux attentes largement exprimées par la population malienne, lors des Assises nationales de refondation (ANR- en novembre 2022 NDLR), les autorités ont pris des mesures fortes et irréversibles pour le retour à un ordre constitutionnel sécurisé et apaisé", a-t-il dit, ajoutant que la convocation du collège électoral pour le référendum constitutionnel, le 18 juin 2023, s'inscrit dans cette dynamique.

Le ministre malien a assuré que "le léger glissement de calendrier pour la tenue du scrutin référendaire n'aura aucune incidence sur le respect du chronogramme de la Transition." S'agissant de la situation

sécuritaire, le chef de la diplomatie malienne a soutenu que les Forces armées maliennes (FAMA) poursuivent leurs offensives contre les organisations terroristes et remportent des succès tangibles sur le terrain.

"Les opérations de lutte contre le terrorisme sont menées dans le strict respect des droits de l'Homme, d'autant plus qu'il s'agit de nos propres populations", a-t-il poursuivi. S'exprimant au nom de l'ensemble des chefs de missions diplomatiques et consulaires accrédités dans le pays, l'ambassadeur de l'État de la Palestine au Mali, Hadi Shebli, s'est réjoui en disant que "ces rencontres permettent d'éviter des spéculations sur les réseaux sociaux." Il a salué les avancées dans le processus de Transition avant de déclarer être "convaincu que l'agenda des élections sera respecté".

R. N.

14^e AG DE L'UAR

Le président de la République honoré à Abuja

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été honoré, vendredi à Abuja (Nigeria), à l'issue des travaux de la 14e session de l'Assemblée générale (AG) de l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), en reconnaissance de ses efforts de soutien au processus de développement en Afrique. "C'est un grand honneur pour moi d'exprimer, au nom de tous les médias africains, notre reconnaissance au président de la République algérienne démocratique et populaire, M. Abdelmadjid Tebboune", a indiqué le Directeur général de l'UAR, M. Grégoire Ndjaka lors d'une allocution prononcée à l'occasion. Il a, également, mis en avant "la reconnaissance des membres de l'UAR au Président Tebboune qui posera, prochainement, la première pierre de la Cité des Médias à Bouchaoui, laquelle abritera un centre téléport relevant de l'UAR, don de l'Algérie", ajoutant que ce don "se veut une décision historique en Afrique." M. Ndjaka a affirmé que le Président Tebboune "compte parmi les rares dirigeants à avoir occupé le poste de ministre de la Communication et dispose, de ce fait, d'une grande expérience et de fines connaissances de la mission d'informer", saluant son soutien incessant à accompagner les efforts des journalistes. De son côté, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé que l'hommage rendu au président de la République "est une reconnaissance de ses grands efforts consentis en faveur du Continent africain", rappelant le lancement de la station de radio "Ifriky FM" qui se fait le relais de l'Afrique et qui tente de "se positionner sur une scène médiatique mondiale, où règne une concurrence déloyale à l'encontre de notre continent."

76^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Abdelhak Saihi

appelle à une prise de conscience arabe

"Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a pris part, samedi au siège de la Mission de la Ligue arabe à Genève, aux travaux du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Santé, dans le cadre de la présidence de l'Algérie de la 59^e session du Conseil", a indiqué hier un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de cette réunion, tenue en marge de la 76^e session de l'Assemblée mondiale de la Santé à Genève, pour examiner les recommandations du Comité technique consultatif du Conseil, M. Saihi a affirmé que "des discussions approfondies et des recommandations précieuses" seront à l'ordre du jour de cette session. Ces recommandations, poursuit le ministre, "traduiront la volonté commune d'opérer un changement positif à la lumière des grands défis auxquels notre monde arabe est confronté", affirmant "l'impératif d'œuvrer, en étroite collaboration et en parfaite coordination, à réaliser le progrès escompté". "La participation active et constructive des membres du bureau exécutif à cette réunion aura un rôle décisif dans la réalisation des objectifs communs et l'amélioration de la situation sanitaire dans notre région arabe, d'autant que plusieurs points essentiels seront abordés dont les conditions sanitaires dans les territoires palestiniens occupés et l'impératif pour le Conseil des ministres arabes de la Santé de parler d'une seule voix devant la 76^e session de l'Assemblée mondiale de la Santé" a-t-il ajouté. M. Saihi a salué l'initiative arabe louable de tenir, par visioconférence, une session urgente du Conseil des ministres arabes de la Santé, le 1^{er} mai dernier, consacrée à la situation sanitaire et humanitaire en République du Soudan, pays frère. R. N.

AFFAIRE DE LA VIANDE AVARIÉE À ANNABA

Les accusés condamnés à la prison

Les deux auteurs de vente de viande avariée ont été respectivement condamnés, par le tribunal de première instance d'Annaba, à une peine de prison pour association de malfaiteurs et crime portant nuisance à la vie de citoyens.

Le procureur de la République avait requis la perpétuité contre les deux accusés, en raison de la gravité des charges retenues contre eux.

Cette affaire avait été traitée par les éléments de la brigade régionale de la gendarmerie nationale de Berrahal, wilaya d'Annaba à la suite d'informations reçues au mois d'octobre dernier.

Les Gendarmes avaient appréhendé un camion frigorifique transportant une importante quantité de viande impropre à la consommation.

L'enquête diligentée a permis d'identifier un complice en la personne du propriétaire d'un restaurant à Annaba.

Les deux mis en cause sont passés aux aveux.

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Le président de l'APN se réunit avec la présidente du Parlement zambien

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a tenu, hier au siège de l'institution, une séance de travail avec la présidente du Parlement zambien, Nelly Butete Kashumba Mutti, qui effectue une visite officielle en Algérie.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la séance de travail, Mme Kashumba Mutti a précisé que sa visite en Algérie visait à "échanger sur les moyens de renforcer les relations parlementaires" et à "procéder à l'installation du groupe d'amitié entre les Parlements des deux pays." "Cette visite permet aussi de prendre connaissance de l'expérience du Parlement algérien", a-t-elle ajouté, soulignant l'importance du renforcement des relations diplomatiques et économiques entre l'Algérie et la Zambie au mieux des intérêts des peuples des deux pays.

La présidente du Parlement zambien a entamé, samedi, une visite officielle de six (6) jours en Algérie.

R. N.

BEM ET BAC

Des examens sous haute surveillance

Plus que trois semaines, et le coup d'envoi des deux examens du BEM et du BAC, prévus respectivement du lundi 5 juin au mercredi 7 juin et du dimanche 11 juin au jeudi 15 juin, sera donné.

PAR IDIR AMMOUR

Les milieux scolaires ont déjà réglé leur montre à l'heure de ces rendez-vous de fin d'année. En effet, les élèves candidats préparent d'arrache-pied cette étape décisive et déterminante pour leur cursus.

Cours de soutien, achat de manuels et assistance psychologique, les familles se dépensent également dans cette perspective. Les associations socioculturelles apportent aussi leur concours pour aider les écoliers démunis à travers l'organisation de sessions de préparation et de révision. Des bénévoles sont, un peu partout, appelés à la rescousse.

Le ministère de l'Éducation ainsi que plusieurs départements ministériels, quant à eux, s'emploient à réunir tous les moyens nécessaires au bon déroulement de ce rendez-vous annuel : mobilisation des ressources humaines, mise en place de la logistique et programmation des centres d'examen et de correction.

Les examens du BAC et BEM de cette année seront au cœur d'une haute tension pour les élèves et pour la tutelle. Rien n'est laissé au hasard. La rigueur donc rien que la rigueur, le ministère reste intraitable sur cette question car il y va de la crédibilité des examens et par là même la crédibilité de l'Etat.

Les propos du ministre de l'Éducation lors de son intervention à la rencontre annuelle pour la préparation des examens de fin d'année scolaire, organisée avant-hier à Alger, se déclinent comme une réponse à d'éventuelles inquiétudes. À ce titre,



outre la mise en quarantaine déjà du personnel de l'éducation concerné pour 35 jours, pour éviter toute possibilité de fuite des sujets, le ministère de l'Éducation nationale a approuvé une série de nouvelles mesures organisationnelles, pour assurer le déroulement dans de bonnes conditions de l'examen du baccalauréat et du BEM pour les élèves scolarisés, au même titre que les candidats libres.

Ces dernières consistent selon le ministre, de « répartir des candidats de plusieurs établissements scolaires dans des centres d'examen où le personnel d'encadrement ainsi que les surveillants ne doivent pas faire partie de la circonscription de ces établissements ».

Mettant en avant l'importance capitale que revêtent ces examens, il a poursuivi : « Il est question également de nommer trois enseignants dans chaque salle pour surveiller les candidats qui vont passer les épreuves de l'enseignement moyen et du baccalauréat. Il s'agit aussi de nommer quatre enseignants pour les candidats libres. »

Le premier responsable du secteur a fait savoir qu'il est prévu, dans les centres

d'examen, 14 enseignants surveillants en réserve pour l'examen du bac et sept autres prévus pour l'examen du BEM, et ce en vue de pallier d'éventuelles absences.

Belabed a annoncé que tout professeur sera dispensé de surveiller la matière de sa spécialisation. « Toute personne qui a un lien de parenté avec un candidat ne prendra pas part à l'encadrement et à la surveillance dans les centres d'examen », a-t-il ajouté.

Il est également convenu de mettre en place des commissions d'observateurs de wilaya composées du président de la commission, de deux inspecteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement moyen ou de directeurs de lycées ou de collèges. Belabed a précisé que les centres d'examen seront ouverts une heure avant les épreuves, en plus de l'interdiction des téléphones portables.

Concernant les sujets des examens, M. Belabed a assuré qu'ils seront abordables et tirés des programmes scolaires : « Les sujets ont été préparés suivant le niveau des élèves moyens », a-t-il assuré.

I. A.

FORMATIONS EN ANGLAIS

Les Algériens établis à l'étranger sollicités

PAR RANIA NAILI

L'Algérie veut accélérer l'apprentissage de l'anglais dans les universités. Pour cela, elle compte en partie sur l'apport gratuit des Algériens de la diaspora.

L'université de Boumerdès a annoncé samedi qu'elle organise entre le 1er et le 5 août prochains des sessions intensives avancées en langue anglaise dans le cadre de l'université d'été de la faculté des sciences et de la technologie.

Pour assurer ces formations, elle a lancé un appel à « tous les scientifiques, compétences, professionnels et chercheurs algériens établis à l'étranger présents en Algérie durant cette période » à rejoindre l'université d'été et à donner des sessions intensives dans leur discipline respective en langue anglaise.

Les objectifs recherchés par cette initiative sont l'organisation de sessions de formation en anglais dans des thématiques de

sciences et de technologie et la préparation des chercheurs et doctorants dans leur domaine pour leur permettre d'achever leurs travaux de recherche et de publier les résultats scientifiques dans la langue de Molière. Il sera aussi question de réviser les projets de recherche des participants et leur orientation afin de concrétiser leurs objectifs. L'événement permettra également de mettre en contact les participants avec leurs homologues venant d'universités du monde entier pour de futures collaborations.

Dans son communiqué, l'université de Boumerdès a énuméré les différentes disciplines dans lesquelles seront formés les chercheurs et les doctorants.

Les cours concernent les domaines des sciences et technologies, intelligence artificielle, technologie de l'information et de communication, énergies renouvelables, robotique, médecine, biotechnologies, nanotechnologie... es sessions de forma-

tion en anglais pour lesquelles la diaspora algérienne est sollicitée concernent également la méthodologie comme la gestion des recherches, management, leadership, brevets d'invention, publication et réseaux.

Les scientifiques et chercheurs algériens établis à l'étranger intéressés sont tenus de confirmer leur inscription avant le 20 juin 2023. Ils sont tenus d'envoyer un dossier composé, entre autres, d'informations sur leur parcours ainsi que sur la thématique de la session et sa durée.

L'université de Boumerdès précise qu'elle prendra en charge les frais d'hébergement des formateurs.

L'Algérie compte parmi sa diaspora des compétences reconnues au niveau mondial. Des efforts sont lancés par les autorités pour profiter de l'apport de ces scientifiques algériens établis à l'étranger et qui profitent donc à d'autres pays.

R. N.

PROTECTION SISMIQUE ET LES NOUVEAUX SYSTÈMES DE CONSTRUCTION

Vers l'intégration des nouvelles techniques

Le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, samedi, le lancement de l'actualisation de la Réglementation parasismique algérien (RPA), courant 2023.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

« À travers l'actualisation de ce dispositif, nous allons pouvoir intégrer toutes les nouvelles techniques de protection sismique et les nouveaux systèmes de construction », affirme, hier, Redha Bouarioua, Directeur général de la Construction et des Moyens de réalisation au ministère de l'Habitat.

Il annonce, dans un autre registre, que que le département ministériel de l'habitat « s'orientera vers des systèmes de construction flexibles, légers, facilement réalisables et ont une aptitude à résister aux séismes. »

Selon M. Bouarioua, c'est le caractère aléatoire et les dégâts dévastateurs du séisme qui nous incitent à revoir la réglementation et les méthodes de construction. « Nous tirons des leçons de ce qui arrive aux autres pays. Le Japon, par exemple, avec toutes les avancées technologiques qu'il enregistre, il continue de revoir sa réglementation parasismique », précise-t-il.

Le responsable au ministère de l'Habitat rassure, par ailleurs, que toutes les réalisations faites, depuis la dernière révision de la RPA, ont été conçues de façon à pouvoir résister aux séismes.

Toutes les constructions AADL sont aux normes parasismiques

Le Directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Fayçal Zitouni, a assuré, à Alger, aux bénéficiaires et souscripteurs du programme de location-vente que toutes les constructions réalisées étaient aux normes parasismiques.

Dans une déclaration en marge des travaux du Colloque international sur la réduction du risque sismique, organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Zitouni a précisé qu'"une étude de sol est réalisée avant le début des travaux de construction des bâtiments pour vérifier la constructibilité du terrain, en sollicitant les avis de plusieurs architectes et notamment de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC)".

Avant l'utilisation du béton "des études sont réalisées pour veiller au respect des normes techniques parasismiques", a affirmé le responsable, ajoutant que les travaux "ne démarrent qu'après le feu vert du CTC".

Les travaux du Colloque international sur la réduction du risque sismique, ouverts dans la matinée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, au Centre international de conférences

(CIC) Abdelatif-Rahal, se poursuivent avec des conférences et des ateliers animés par des experts algériens et étrangers.

Reprise des travaux du colloque international sur la réduction du risque sismique

Les travaux du colloque international sur la réduction du risque sismique, organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ont repris hier matin à Alger, avec au programme plusieurs ateliers qui seront sanctionnés par des recommandations scientifiques. Le colloque, organisé au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 20^e anniversaire du séisme dévastateur qui a ébranlé la wilaya de Boumerdès le 21 mai 2003, a été placé sous le thème "Réduire le risque sismique : gouvernance et prospective".

Les travaux de cet événement ont été ouverts samedi par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, en présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi et ses homologues de Tunisie, de Libye et de Syrie, ainsi que des responsables des organismes en lien avec la prévention contre les séismes et les risques majeurs, des experts et des chercheurs algériens et étrangers venus du Japon, de l'Italie, de la Turquie, de Grèce, du Royaume-Uni, du Portugal, des États-Unis, de France, de la Norvège et du Canada.

Plusieurs conférences et quatre ateliers sont inscrits au programme de la deuxième et dernière journée de cet événement d'envergure, qui sera sanctionné par des recommandations scientifiques.

Des techniques de pointe

Les techniques de pointe de conception antisismiques, ainsi que les réglementations et les lois, ont été présentées samedi à Alger lors des travaux du colloque international sur la réduction des risques sismiques.

Dans ce cadre, le directeur des études à l'institut de physique du globe à Strasbourg (France), le Pr. Moustapha Maghraoui a mis en avant les régions qui connaissent une activité sismique en Algérie, ainsi que les pertes humaines et matérielles causées par les séismes survenus par le passé, soulignant la néces-

sité d'intégrer les données géologiques et géophysiques dans l'évaluation des risques sismiques.

Le même intervenant a plaidé pour le développement d'un système d'alerte sismique pour réduire les risques de ce type de catastrophes, relevant l'importance des recherches scientifiques conduites par les experts.

Pour sa part, le Dr. Bechtola, a présenté un exposé sur la table à vibration moderne, que le Centre National de Recherche Appliquée en Génie Parasismique vient d'acquérir, et qui permet de réaliser les différentes opérations de simulation sur les bâtiments.

De son côté, le Pr. Colin Taylor (Royaume-Uni) a souligné l'importance du rôle essentiel de l'intégrité professionnelle, citant à titre d'exemple le tremblement de terre qui a frappé San Francisco (États-Unis) en 1971, amenant les architectes à développer les conceptions de construction. De son côté, la responsable des programmes du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), Mirna Abu Ata, a mis en avant, dans son intervention sur "l'état de la réduction des risques sismiques et des catastrophes: des efforts consentis dans la région arabe", l'importance de comprendre les risques de catastrophe au regard de "leurs effets successifs sur tous les aspects de la vie." Elle a, en outre, souligné que 30% de la population des pays arabes vit dans des zones exposées à un risque moyen ou élevé de tremblements de terre, relevant à ce propos la nécessité d'investir davantage afin de mettre en œuvre le cadre d'action de "Sendai" pour la réduction des risques de catastrophe.

Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux du colloque, le chercheur universitaire à l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, Amine Benmokhtar, a mis en exergue l'importance de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 ayant identifié les 10 risques majeurs, avec à leur tête les tremblements de terre, ajoutant que cette loi "a mis en place un cadre juridique solide pour ces risques". Par ailleurs, le chercheur a salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mettre en place une commission paritaire entre le secteur de l'Intérieur et celui de l'Habitat et de l'urbanisme, afin de parvenir à une mouture finale d'une loi régissant le fonctionnement et les missions de la police de l'urbanisme, soulignant que cela "permettra de mettre un terme à la

réalisation de constructions non conformes aux lois ainsi qu'à toutes les infractions liées à l'urbanisme."

L'ONU salue les efforts de l'Algérie

La représentante des Nations unies, Mirna Abu Ata, a souligné, ce samedi lors du colloque international sur la réduction du risque sismique, la pertinence de la stratégie de gestion des risques prise par l'Algérie et salué la décision prise pour la promulgation d'une loi relative à cet aspect.

Sur le plan international, elle a relevé que l'Algérie est active et participe pleinement à la réalisation des objectifs du cadre Sendai prôné par les Nations unies qui repose sur 4 priorités, à savoir la compréhension du risque de catastrophe, l'amélioration des moyens de gérer les risques de catastrophes afin de mieux y répondre, l'inversement dans la réduction des risques et le renforcement de la résilience et enfin améliorer le niveau de préparation afin de répondre efficacement aux catastrophes. Elle a fait savoir que le cadre Sendai est à mi-chemin et interpelle tous les pays à conjuguer leurs efforts.

R.R.

MONTÉE DES EAUX

Des routes fermées dans plusieurs wilayas

Le commandement de la Gendarmerie nationale a livré, hier une liste de routes coupées en raison des niveaux d'eau élevés dans un certain nombre de wilayas.

La Gendarmerie nationale a publié sur sa page officielle, une liste des routes coupées en raison des fortes pluies dans les différentes wilayas.

Dans la wilaya d'El Tarf, une route coupée sur la route nationale 44, au niveau du village de Sidi kassi, commune de Ben M'hidi.

Dans la wilaya d'Ouled Djellal, une route fermée sur la route nationale 60B, dans son tronçon reliant les communes de Ras El Miad et Sidi Khaled, exactement au niveau de Oued Djeddi, commune de Ras El Miad, en raison des niveaux d'eau élevés.

Dans la wilaya de Skikda, une route fermée sur la route nationale 57, au niveau du pont de la municipalité d'El Marsa en raison des niveaux d'eau élevés.

R. N.

CRAAG

Merad installe le nouveau DG

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a installé, hier à Alger, Hamoud Beldjoudi dans ses nouvelles fonctions de Directeur général (DG) du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), en remplacement de Abdelkrim Yelles-Chaouche, mis à la retraite. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du CRAAG à Bouzaréah, en présence du Wali d'Alger, Abdenmour Rabhi et du Directeur Général

de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, ainsi que des cadres du Centre. Dans son allocution à l'occasion, M. Merad a indiqué que ce centre "est une instance prestigieuse et un espace national dédié à la science et à la recherche dans des domaines stratégiques", soulignant l'importance d'"amorcer une nouvelle phase basée sur la modernisation et l'échange fructueux d'expertises."

"Il est impératif que le CRAAG soit d'un apport qualitatif dans la dynamique socioéconomique que connaît le pays", a

souligné le ministre. Dans le même cadre, M. Merad a salué les efforts de l'ancien DG qui a assumé, durant plus de 30 années, plusieurs responsabilités au sein du CRAAG, soulignant que le nouveau DG "est l'une des compétences du Centre qu'il a rejoint en 1998 et où il a occupé plusieurs postes." Après la cérémonie d'installation, le ministre a inspecté les différents services et structures du CRAAG et écouté des explications fournies par leurs responsables.

R. N.

Prolétaires de tous les pays, qu'attendons-nous ?

Dans plusieurs pays européens, le droit de grève a été sérieusement remis en cause ces dernières années. Par exemple, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la France et le Royaume-Uni, des « services minimums » ont été imposés aux grèves dans les services publics.



INVESTISSEMENT DANS LES DOMAINES PÉTROLIER ET MINIER

Le P.-dg de Sonatrach en visite de travail en Chine

Prolétaires de tous les pays, qu'attendons-nous ?

Dans plusieurs pays européens, le droit de grève a été sérieusement remis en cause ces dernières années. Par exemple, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la France et le Royaume-Uni, des « services minimums » ont été imposés aux grèves dans les services publics.

CONTRIBUTION DE MARC VANDEPITTE POUR NVESTIGATION.NET

Nous vivons aujourd'hui une conjoncture très contradictoire. D'une part, les employeurs réalisent des profits records tout en ne laissant aucune place à l'augmentation des salaires. D'autre part, en raison de l'étroitesse du marché du travail, les travailleurs n'ont jamais été autant en position de force qu'aujourd'hui. Sommes-nous face à une nouvelle ère où le monde du travail pourra acquérir une part plus équitable du gâteau ?

Une mauvaise répartition du gâteau

Par essence, les luttes sociales ont toujours tourné autour de la répartition des richesses, ou plus exactement autour de la lutte pour la plus-value ou le profit. Chaque travailleur ou serviteur produit plus de richesses que ce qu'il reçoit en salaire. Sans cette « plus-value » ou ce profit, un employeur ne pourrait pas recruter ou conserver son personnel. Ce profit finit en grande partie dans les poches de l'employeur et des actionnaires. Le reste est placé ou investi dans des activités financières, un euphémisme pour désigner la spéculation.

Le nœud de la lutte sociale est donc très simple : plus les salaires sont bas et plus les

conditions de travail sont mauvaises (travailler plus longtemps ou plus durement pour le même salaire), plus les profits sont élevés et vice versa. Au cours des quarante dernières années, la situation à cet égard a été très avantageuse pour le capital et désavantageuse pour le monde du travail. Par exemple, en 1980, les travailleurs belges recevaient 64 % de la richesse qu'ils produisaient. En 2020, cette part est tombée à 59 %. À l'inverse, la part du capital (marge bénéficiaire brute) est passée de 35 % à 45 % au cours des 20 dernières années. En Belgique, cela représente un transfert du travail vers le capital d'un peu plus de 40 milliards d'euros par an, soit une perte annuelle de 8 000 euros par famille. Dans d'autres pays occidentaux, on observe une tendance très similaire. Alors que les salaires et les avantages sociaux, par rapport à la longévité, ont à peine augmenté, voire diminué, ces dernières années, les entreprises enregistrent des bénéfices élevés et les super-riches et les grandes entreprises envoient chaque année plusieurs centaines de milliards d'euros dans les paradis fiscaux.

Un climat anti-syndical

Cette répartition défavorable des richesses est favorisée et renforcée par une législation anti-syndicale, une répression croissante et une attitude agressive du patronat. Dans plusieurs pays européens, le droit de grève a été sérieusement remis en cause ces dernières années. Par exemple, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la France et le Royaume-Uni, des « services minimums » ont été imposés aux grèves dans les services publics.

Au Royaume-Uni, une telle loi antigreve a été adoptée après que les infirmières se soient mises en grève pour la première fois en 75 ans. En Belgique, après une grève très suivie de la chaîne de supermarchés Delhaize, un juge a interdit l'affichage de grèves



dans tous les magasins pendant le mois de mai.

En Italie, en 2022, huit syndicalistes ont été arrêtés par la police pour avoir organisé des grèves et des actions syndicales. En France, les manifestations syndicales contre la loi sur les retraites ont fait l'objet de brutalités policières particulièrement graves, comme ce fut le cas lors des luttes des « Gilets jaunes ».

En avril de cette année, un éditeur français a été arrêté au Royaume-Uni par l'unité antiterroriste de la police britannique alors qu'il se rendait à une foire du livre. Il y avait des photos « prouvant » qu'il avait participé à des manifestations contre la loi sur les retraites dans son pays. Ces photos ont été fournies à des collègues britanniques par la police française. Dans ce climat répressif, les entreprises se sentent renforcées et adoptent une attitude de plus en plus agressive. Les syndicalistes militants sont licenciés ou menacés de l'être.

Les chefs d'entreprise ont également de plus en plus recours aux huissiers pour briser les grèves. C'est, par exemple, systématiquement le cas dans le conflit social de Delhaize en Belgique. Cette pratique est également de plus en plus courante dans des pays comme la France.

Un rapport de force favorable...

Cette attitude agressive du gouvernement et du capital ne correspond cependant pas au rapport de forces sur le terrain, car celui-ci est actuellement plus favorable que jamais au monde du travail. Et cela a tout à voir avec l'étroitesse du marché du travail.

Lorsque la demande de travail est supérieure à l'offre, le travailleur doit se contenter de ce qu'il peut obtenir. Dans ce cas, les travailleurs sont faibles et les employeurs sont forts. Dans le cas contraire, les employeurs seront prêts à offrir de meilleurs salaires et/ou de meilleures conditions

de travail afin d'attirer suffisamment de travailleurs. Dans ce cas, les travailleurs sont forts et les employeurs sont faibles.

À cet égard, ces relations ont évolué très favorablement ces dernières années. En raison du vieillissement de la population et de la baisse de l'immigration, le réservoir de main-d'œuvre disponible dans les pays occidentaux est de plus en plus réduit et le marché du travail est plus tendu que jamais. Dans de nombreux secteurs, il y a plus de postes vacants que de candidats. Cette situation a placé les travailleurs dans une position de négociation difficile.

...Et des tentatives pour y remédier

Une position aussi forte devrait normalement se traduire par de meilleures conditions de travail et/ou des salaires plus élevés. C'est tout simplement la loi de l'offre et de la demande sur le marché du travail.

La droite tente de réduire le rapport de force favorable sur le marché du travail, d'une part en faisant travailler les gens plus longtemps (augmentation de l'âge de la retraite) et, d'autre part, en faisant travailler davantage de personnes. Pour ce faire, elle fait la chasse aux chômeurs et aux malades de longue durée. Ces mesures sont extrêmement impopulaires et leur portée est également trop limitée pour inverser la tendance sur le marché du travail.

L'immigration serait une autre option, mais là, la droite est prise dans ses propres contradictions. Dans le passé, la classe politique a attisé la xénophobie et le racisme afin de rendre les travailleurs mutuellement solidaires. Par conséquent, l'organisation d'une nouvelle vague de migration n'est pas une option réelle dans l'immédiat. Une troisième tentative pour « refroidir » le marché du travail consiste à augmenter les taux d'intérêt. C'est ce qui se passe

aujourd'hui sous prétexte de lutter contre l'inflation. Mais des taux d'intérêt plus élevés ne s'attaquent pas aux deux principales causes de l'inflation actuelle. La première cause, ce sont les goulets d'étranglement dans le commerce mondial créés après la crise du coronavirus et la guerre en Ukraine. La deuxième cause est constituée par les superprofits des grandes entreprises qui profitent de l'augmentation de l'inflation mondiale après la crise de Corona. Selon la Banque centrale européenne, environ deux tiers de l'inflation est due à cette dernière. C'est ce que l'on appelle la « greedflation ».

En ce qui concerne les deux causes de l'inflation actuelle, des taux d'intérêt plus élevés n'ont aucun impact. En revanche, les taux d'intérêt plus élevés réduisent les investissements, ce qui réduit également l'emploi et rend le marché du travail moins étroit. Et c'est bien de cela qu'il

s'agit.

En clair, pour maintenir le rapport de force favorable au capital, on recourt à une (petite) récession afin d'annuler la pression à la hausse sur les salaires. Mais même cette voie n'est pas évidente, car la récession provoque beaucoup de misère sociale et la confiance dans la politique est déjà très faible dans l'ensemble du monde occidental. Une récession trop importante pourrait alimenter les protestations et exercer une forte pression sur le système politique.

Des revendications offensives

Il semble donc que les tensions sur le marché du travail vont se poursuivre pendant un certain temps, voire s'aggraver. Quoi qu'il en soit, le rapport de force est plus favorable que jamais au monde du travail. Nous sommes peut-être à l'aube d'une ère où le mouvement syndical pourra passer à l'offensive et revendiquer et regagner une part du gâteau perdue. Mais cette notion de position de départ favorable n'est apparemment pas encore tout à fait entrée dans les esprits.

Quarante ans de politiques néolibérales, d'offensive médiatique et de répression antisyndicale ont poussé les syndicats et les travailleurs sur la défensive. Ils s'étaient habitués à se battre principalement pour préserver le plus grand nombre possible d'acquis sociaux. Mais la situation a changé. Compte tenu du rapport de force favorable, le moment est venu de changer l'épaulé du fusil et de passer à des revendications offensives.

Nous formulons ci-dessous, à titre de suggestion, quelques points de bataille possibles pour l'avenir proche :

*** Le gâteau doit à nouveau être partagé plus équitablement.** Cela peut se faire de deux manières : d'une part, en augmentant les salaires et les prestations sociales et, d'autre part, en instaurant un

impôt sur la fortune.

*** La concertation sociale** doit être améliorée et un cadre juridique solide doit être mis en place, y compris pour la protection des représentants syndicaux. Les grèves ne doivent pas être brisées par des interférences juridiques et les lois antigreve doivent disparaître. La répression policière des manifestations syndicales (et, bien sûr, des autres manifestations) doit cesser.

*** L'âge de la retraite** devrait être fonction du bien-être et de la qualité de vie, et non des bénéfices. Idem pour les conditions de travail. Le dumping social doit être sévèrement puni. Les malades et les chômeurs doivent être mieux protégés. De meilleurs salaires et conditions de travail conduiront de toute façon à un taux d'activation plus élevé de la population active.

*** Trop de personnes** souffrent de la combinaison famille-travail. C'est pourquoi il est nécessaire de réduire le temps de travail tout en maintenant les salaires.

Ces demandes ne sont en aucun cas radicales ou excessives. Ce qui est excessif, c'est la relation biaisée entre le travail et le capital. Ce sont des revendications auxquelles nous avons droit. Elles ne visent rien d'autre qu'une répartition décente de la richesse que nous produisons tous.

Ces revendications ne sont pas non plus irréalistes. Compte tenu de la part disproportionnée du capital dans la richesse produite à l'heure actuelle, il y a certainement une marge financière pour toutes ces demandes. Il ne s'agit pas de manquer d'argent mais de redistribuer ce qui est abondant. Prolétaires de tous les pays, qu'attendons-nous ?

M. V.

ALIMENTS DE BÉTAIL

Stabilité des prix



Les prix des aliments de bétail connaissent "une grande stabilité", a affirmé, samedi, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans un communiqué, démentant ainsi toutes les déclarations à propos d'une flambée des prix en la matière.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural informe que les aliments de bétail connaissent une grande stabilité en termes de prix", a souligné le ministère, ajoutant que "toute déclaration des intermédiaires et spéculateurs est infondée".

Le ministère a également rappelé la mise en place, à travers l'Office national des aliments du bétail (Onab), de "88 points de vente sur l'ensemble du territoire au profit des éleveurs à des prix fixes", lit-on dans le communi-

qué. Cette stabilité des prix est le résultat "des mesures prises par l'Etat en faveur des éleveurs à l'image de l'approvisionnement en orge et maïs prévu par le décret exécutif n° 23-112 du 9 mars 2023 modifiant et complétant le décret exécutif n° 21-120 du 29 mars 2021 relatif aux modalités d'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des opérations de vente d'orge et de maïs, ainsi que des matières et des produits destinés à l'alimentation de bétail et de volailles", a mis en avant la tutelle.

Et de poursuivre que "le décret en question stipule aussi que les bénéficiaires de l'exemption de la TVA sont dispensés, au titre de leurs opérations d'achat, de l'obligation de présentation de l'attestation d'exonération de ladite taxe". "Les éleveurs, les distributeurs et les coopératives agricoles sont également dispensés de l'obligation de présentation de l'attestation d'exemption lors de l'achat des produits exonérés, à savoir l'aliment de bétail", a conclu le ministère.

R. E.

INVESTISSEMENT DANS LES DOMAINES PÉTROLIER ET MINIER

Le P.-dg de Sonatrach en visite de travail en Chine

Le président-directeur général (P.-dg) du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué une visite de travail en République populaire de Chine, durant la période allant du 15 au 18 mai, à la tête d'une délégation composée de cadres du groupe, de la société Asmidal, filiale de Sonatrach, et du groupe Manadjim El-Djazair (Manal), a indiqué Sonatrach dans un communiqué.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du développement du Projet de phosphate intégré (PPI), supervisé par la société algéro-chinoise Algerian Chinese Fertilizers Company (ACFC), créée le 22 mars 2022 entre les groupes algériens Asmidal et Manal, d'une part, et les sociétés chinoises Wuhuan et Tian'An, d'autre part, note la même source. Ce projet porte sur l'exploitation du gisement de phosphates de Bled El Hadba dans la région de Djebel Onk (w. Tébessa), la

transformation chimique des phosphates et la fabrication des engrais azotés et des produits chimiques à Oued Keberit (Souk-Ahras).

Lors de cette visite, des réunions ont été tenues avec des responsables de la China national chemical engineering Co., Ltd (CNCEC), propriétaire exclusive de la société Wuhuan, spécialisée dans les industries chimiques et des engrais. Les deux parties ont discuté du développement du PPI, ainsi que des perspectives de coopération dans les domaines liés à la recherche, au développement et à la production de l'ammoniac vert, ou encore à la valorisation des déchets industriels issus de la transformation des engrais, lit-on dans le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué les moyens de financement du projet intégré, en programmant des rencontres avec un groupe de banques

intéressées par le financement du projet et des sociétés d'assurance de prêts d'investissement et d'exportation, qui sont prêtes à contribuer au financement de la réalisation de ce projet stratégique. Lors de cette visite, Hakkar a eu des rencontres avec des sociétés liées par des relations de partenariat et de coopération avec Sonatrach, notamment China National Petroleum Corporation (CNPC) activant en Algérie à travers ses filiales HQC, KunLun Digital, Huawei et PowerChina, au cours desquelles il a abordé les opportunités d'investissement et de coopération communes dans le domaine des hydrocarbures, des énergies nouvelles et renouvelables, de la transition numérique et des nouvelles technologies utilisées dans l'exploration et la production des hydrocarbures, conclut le communiqué.

R. E.**DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL**

L'expérience algérienne présentée à la délégation du NIPSS nigérian

L'expérience cumulée par l'Algérie en matière de développement industriel et d'énergies renouvelables a été mise en exergue samedi à Ghardaïa devant un panel de chercheurs et de hauts cadres de l'Institut national des études politiques et stratégiques de la République fédérale du Nigeria (NIPSS), en visite en Algérie depuis le 14 mai.

La mission nigériane a visité la mini-centrale solaire pilote à cycle combiné (énergie solaire) d'une puissance de 1,1 mégawatt (MW) à Oued N'Chou, à une dizaine de km au nord du chef-lieu de wilaya, réalisée sur une superficie de 10 hectares et dotée de 6.000 panneaux photovoltaïques. Les hôtes de l'Algérie ont également visité le nouveau Ksar de Tafilelt, un site écologique considéré comme une expérience humaine particulière et une contribution des habitants du M'zab pour atténuer les effets du changement climatique et préserver la biodiversité des oasis. Ce ksar est une expérience atypique avec des maisons en synergie avec les spécificités de l'architecture locale et des matériaux du terroir, alliant l'architecture et le développement durable avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le bien-vivre ensemble, a expliqué l'initiateur du projet, Dr Ahmed Nouh.

Poursuivant sa visite, la délégation nigériane s'est enquis des potentialités industrielles en matière de réalisation de gazoducs et oléoducs au sein de l'entreprise nationale Alfapipe, spécialisée dans la fabrication de tubes en acier soudés en spirales et destinés au secteur de transports des hydrocarbures, avant de se rendre à l'unité de recherche appliquée en énergie renouvelable (URAER) de Ghardaïa. Intervenant lors de l'exposé devant les membres de la délégation, le directeur de l'URAER, Djelloul Djaâfar, a mis l'accent sur les objectifs affichés en matière d'énergies propres et renouvelables développées par l'Algérie pour réduire les énergies fossiles.

Dans une déclaration à l'APS, Aig Do Galadanchi, membre du NIPSS, a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des échanges entretenus dans le cadre de cette visite, plaidant pour leur renforcement sur d'autres thématiques et soulignant la volonté de son pays de développer une coopération fructueuse entre le Nigeria et l'Algérie dans divers secteurs. Cette visite se veut une occasion idoine d'échanger sur l'ensemble des opportunités de coopération entre les deux pays, a-t-il soutenu.

R. E.

BÉCHAR, TRANSFERT DES EAUX DU CHAMP DE CAPTAGE DE GUETRANI

Sécuriser l'alimentation potable des habitants

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé, samedi à Béchar, que "le projet d'envergure de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani (200 km au nord du chef lieu de wilaya) vers Béchar a pour unique objectif la sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de cette région du sud-ouest du pays".

"Ce projet, qui vient en appoint à celui de Boussir, et qui permettra à l'avenir la mise en place d'une nouvelle offre en eau estimée à 80.000 m³ par jour, grâce à 26 forages de 550 mètres de profondeur, va contribuer à répondre aux besoins d'AEP des habitants, mais également à ceux des secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme", a-t-il précisé dans une déclaration à la presse en marge de sa visite du site de ce projet.

"Ce projet, qui a nécessité un investissement sectoriel de 32 milliards de dinars et dont la première phase des travaux de forages-témoins a donné des résultats positifs, porte sur la réalisation d'un total de 26 forages confiés à une entreprise publique spécialisée, d'un réseau de collecte des eaux sur un linéaire de 57 km, une canalisation de conduite vers Béchar de 213 km, trois grandes stations de pompage, un château d'eau d'une capacité de 20.000 m³", selon Messaoud Maâtâr, directeur général de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

"En marge de ces travaux, il est aussi prévu au titre de ce même projet



hydraulique d'envergure, la mise en place d'un vaste réseau de télégestion pour toute l'infrastructure de captage et transfert sur un parcours de 270 km des eaux du champ de captage des eaux albiennes de Guetrani", a-t-il expliqué.

"Ce projet vise également la diversification des modes de production d'eau pour assurer la sécurité hydrique dans la région, en termes de besoins d'AEP, qui était dans le passé alimentée à partir du barrage de Djorf Ettorba, dont le niveau des eaux a énormément baissé à cause de la sécheresse qui sévit dans la région", a-t-il ajouté.

"L'approvisionnement de la population de la région est assuré, actuellement, par un champ de captage d'une nappe similaire, en l'occurrence celui de Boussir (190 km au nord de

Béchar) avec une quantité transférée quotidiennement vers cette collectivité de 28.000 m³, grâce à une dizaine de forages", a-t-il signalé.

Le ministre de l'hydraulique devait poursuivre hier sa visite de travail et d'inspection à Abadla (88 km au sud de Béchar), où il devait procéder à la mise en service officielle du nouveau projet de transfert des eaux du champ de captage de Menounet, pour l'AEP des populations de cette collectivité, de même qu'il donnera le coup d'envoi du chantier de réalisation d'un château d'eau d'une capacité de retenue de 25.000 m³ à Béchar, inscrit et retenu pour ce chef-lieu de wilaya dans le cadre d'une vaste opération de renforcement des infrastructures de stockage des eaux dont a bénéficié cette région et portant sur la concrétisation de trois autres projets simi-

lares, soit une capacité de stockage globale de 100.000 m³ pour le renforcement de l'AEP des habitants de cette région.

OUM EL-BOUAGHI

Vers le revêtement de 3 terrains de proximité

Trois terrains de proximité seront revêtus de gazon synthétique « avant la fin de l'année en cours » dans des communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, apprend l'APS du directeur de la Jeunesse et des sports (DJS), Ahmed Yahiaoui.

Ce responsable a ajouté que les terrains en question, relevant de trois stades de proximité, recevront leur revêtement avant la fin du 1er semestre de 2023 dans les communes d'Aïn Babouche, de Souk Naâmane et de Hanchir-Toumghani. Selon M. Yahiaoui, ces projets, inscrits au titre des programmes sectoriels de l'année en cours pour un montant de 240 millions de dinars, seront réalisés en parallèle avec le lancement d'autres opérations portant, notamment, sur la réhabilitation et l'équipement de complexes de proximité situés dans les communes de Dhalaâ, d'Aïn Kercha et de Meskiana. Il est également attendu, au titre de l'année en cours, la réalisation d'une étude technique en prévision de la réhabilitation et de la modernisation des stades omnisports Khelifi-Touhami de Aïn M'lila, Hamdi-Ali d'Aïn Beïda et Baghou-Abdelhamid d'Oum El-Bouaghi. Toutes ces opérations sont de nature à donner une nouvelle impulsion au mouvement sportif dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, notamment à l'activité sportive de proximité, a conclu le DJS.

ORAN, ESPACES VERTS DU MURDJADJOU

Lancement prochain des travaux de restauration

Les travaux de réhabilitation des espaces verts et des aires de sport au niveau du Mont Murdjadjou à Oran seront « bientôt lancés », apprend l'APS de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) à laquelle les autorités locales ont confié la supervision de cette opération.

A cet effet, il sera procédé « dans les prochains jours » à l'installation des entreprises qui seront chargées des travaux en question et pour lesquels une enveloppe financière estimée à 60 millions de dinars a été mobilisée, a précisé la même source. Lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya d'Oran, le wali Saïd Sayoud a instruit les responsables de la DJS de

lancer rapidement les chantiers du site. Ce dernier connaît un grand engouement des visiteurs et des touristes, depuis quelques mois, profitant de la mise en service, en février dernier, du téléphérique desservant sur les lieux après plusieurs années d'arrêt. Murdjajou est une montagne culminant à 429,3 m d'altitude qui domine la ville d'Oran. Plusieurs édifices y sont construits dont le fort et la chapelle de Santa Cruz.

Par ailleurs, des visites sont effectuées, depuis quelques jours, par les responsables de la DJS au niveau des différentes installations sportives concernées par la 15e édition des jeux sportifs arabes, qui auront lieu en

Algérie, du 5 au 15 juillet prochain, a souligné la même source.

Au programme de ces visites, le complexe olympique Miloud-Hadefi et ses différentes unités, à l'instar du stade de football, de la salle omnisports et le centre nautique, le Palais des sports Hammou-Boutlelis, la piscine olympique sise à M'dina Jdida, ainsi que les salles omnisports des communes de Bir El-Djir et Arzew, détaille-t-on. Oran fait partie des villes désignées pour abriter une partie des Jeux arabes auxquels participent près de 3.000 athlètes activant dans 20 disciplines sportives, en plus de trois autres dédiées aux personnes aux besoins spécifiques, rappelle-t-on.

VISITE GUIDÉE POUR LES JOURNALISTES AU CNPM

« Les professionnels de la santé doivent déclarer tout effet indésirable d'un médicament »



Une journée d'étude organisée par les laboratoires El Kendi en direction des journalistes s'est tenue le 13 mai 2023 à l'Institut Pasteur d'Alger (IPA) ayant pour thème la pharmacovigilance et la matériovigilance.

PAR OURIDA AIT ALI

De prime abord, les domaines de la pharmacovigilance et la matériovigilance ont été définis par les intervenants.

Il importe, donc, de savoir que la première discipline citée vise à prévenir, détecter et évaluer l'effet indésirable (ou effet secondaire), lequel est une manifestation d'une réaction non voulue. Elle est nocive, souvent imprévisible suite à la prise de médicaments qu'ils soient utilisés de façon conforme ou non conforme.

La seconde citée a pour objet la surveillance des incidents ou risques d'incidents résultant de l'utilisation de dispositifs médi-

caux en prenant des mesures préventives et correctives appropriées. La Professeure Lazli Nouzha Zhor a présenté dans les grandes lignes l'organisation et les activités du Centre national de pharmacovigilance et matériovigilance (CNPM), sis à Dély Ibrahim (Alger), dont elle assure la responsabilité en sa qualité de directrice générale.

Création du CNPM

Il est à rappeler que le CNPM a été créé par décret n° 98/192 du 3 juin 98 et placé sous la tutelle du ministère de la Santé. Le CNPM, dira la Professeure, a pour mission la surveillance des effets secondaires (ou effets indésirables) des médicaments, vaccin et dispositifs médicaux en vue de l'amélioration de la qualité des actes thérapeutiques et diagnostics. La même intervenante soulignera, en outre, que depuis 2016, le CNPM a élargi ses activités à la réactovigilance, la cosmétovigilance, la phytovigilance et les compléments alimentaires. La réactovigilance étant, en l'occurrence, la surveillance des incidents et risques d'incidents concernant les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro lesquels sont : des

produits, réactifs, instruments utilisés au laboratoire pour l'examen d'échantillons de tissus et de liquides biologiques.

Mme la directrice du CNPM informera l'assistance du redéploiement du CNPM à travers tout le territoire national par l'implantation au niveau de chaque wilaya d'un bureau régional y afférent et d'un service de pharmacovigilance et de matériovigilance au sein de chaque centre hospitalier.

Formation des médecins

En plus de cela, il a été effectué des actions de formation médicale continue à raison de 2 sessions par an dans le cadre du bon déroulement du bon usage des médicaments, du suivi thérapeutique par le monitoring plasmatique des traitements...

Bilan d'activité

A son tour, le docteur Rabah Morsli chef de service matériovigilance au sein du CNPM a présenté le bilan d'activités à savoir : 13 enquêtes de pharmacovigilance et 15 enquêtes de matériovigilance ainsi que l'enregistrement de 8.000 notifications anti-Covid et ce,

depuis 2021, et 10 enquêtes de vaccinovigilance globale.

Tout effet indésirable d'un médicament doit faire l'objet de déclaration

Pour sa part, la Docteure Amina Mamiche, cheffe de service pharmacovigilance, a fortement souligné que tout effet indésirable doit être obligatoirement porté à la connaissance du prescripteur ou du CNMP conformément à la réglementation en vigueur. Aussi, chaque effet indésirable notifié fait l'objet d'une évaluation de la relation de causalité entre la prise du médicament suspecté et la survenue de l'effet indésirable. Les effets secondaires sont généralement mineurs par rapport aux bénéfices apportés par le traitement. Les plus classiques et banaux sont les problèmes digestifs (diarrhée, constipation, nausées), des maux de tête, de la fatigue, somnolence... Cependant, ils peuvent être plus graves, tel qu'un œdème, un urticaire, un choc anaphylactique... qui peuvent aboutir à une hospitalisation en urgence et malheureusement même parfois mortel. Enfin, que dire de cette rencontre, si ce n'est la découverte d'un domaine d'une grande importance et peu connu du grand public.

DONBASS, OPÉRATION RUSSE

Poutine salue la prise d'Artiomovsk

Après que la Défense russe ait confirmé hier 21 mai le passage d'Artiomovsk (Bakhmout) sous le contrôle des forces armées russes, le président a salué l'événement. Cette ville était un point d'approvisionnement important pour les troupes ukrainiennes dans le Donbass.

Le président russe a salué la libération d'Artiomovsk (Bakhmout), a déclaré le service de presse du Kremlin. "Vladimir Poutine félicite les unités d'assaut Wagner, ainsi que toutes les troupes des forces armées russes qui leur ont apporté le soutien et la couverture de flanc nécessaires pour l'achèvement de l'opération de libération d'Artiomovsk", a noté la source.

Des combats de 10 mois

Ce 21 mai, le ministère russe de la Défense a confirmé le passage d'Artiomovsk (Bakhmout) sous le contrôle des forces armées russes. Les combats intenses pour cette localité stratégique ont duré de longs mois, depuis août 2022.

Cette ville de la République populaire de Donetsk (RPD) était un point d'approvisionnement important pour les troupes ukrainiennes dans le Donbass.

Zelensky avoue la perte d'Artiomovsk par l'armée de Kiev

Suite à l'annonce de la libération d'Artiomovsk (Bakhmout) par les militaires russes, le Président ukrainien a admis que les troupes de Kiev avaient perdu la ville, d'après Reuters.

Volodymyr Zelensky a confirmé la perte de la ville d'Artiomovsk (Bakhmout) par l'armée ukrainienne, rapporte Reuters. "Je ne crois pas. Aujourd'hui, elle ne reste que dans nos cœurs", a-t-il déclaré en marge du sommet du G7 au Japon, lorsqu'on lui a demandé si la ville restait sous le contrôle de l'Ukraine. Un peu plus tard, son porte-parole a démenti sur sa page Facebook* que le Président ukrainien ait confirmé la perte d'Artiomovsk.

Une bataille de longue haleine

Le passage d'Artiomovsk (Bakhmout) sous le contrôle des forces russes a été confirmé ce 21 mai par le ministère russe de la Défense. Un peu plus tard, Vladimir Poutine a félicité les unités d'assaut Wagner et les troupes russes qui leur ont apporté le soutien et la couverture de flanc nécessaires pour l'achèvement de l'opération de libération de cette ville stratégique. Le président russe a promis de décorer ceux qui se sont distingués. Les combats intenses pour Artiomovsk ont duré de longs mois, depuis août 2022. Cette ville de la République populaire de Donetsk (RPD) était un point d'approvisionnement important pour les troupes ukrainiennes dans le Donbass.

"Capacité de survie très limitée" : pourquoi des F-16 risquent d'être peu efficaces en Ukraine ?

Les chasseurs F-16 qui pourraient bientôt être livrés à Kiev risquent de se heurter à certaines difficultés dans le ciel ukrainien, selon Military Watch Magazine. Les appareils américains affichent des carences face aux avions russes comme face aux défenses antiaériennes. Réclamée par l'Ukraine depuis des mois, la livraison d'avions F-16 met du temps à

se dessiner. Mais le fleuron américain pourrait être rapidement mis en difficulté par les forces russes, rapporte Military Watch Magazine.

Contrairement à l'Europe, le F-16 constitue, en effet, "l'épine dorsale" de l'armée de l'air américaine, souligne ainsi le site spécialisé. Voir ces chasseurs abattus en Ukraine porterait donc un gros coup à la réputation de l'armement américain.

"Non seulement il y a une possibilité que le F-16 ou ses technologies tombent entre les mains des Russes, comme d'autres équipements occidentaux, mais il y a aussi un risque beaucoup plus grand que les chasseurs subissent des pertes importantes, à la fois lors de frappes sur leurs aérodromes et en combat air-air. Ce qui porterait un coup majeur à la réputation du F-16", écrit ainsi Military Watch Magazine.

Un sale coup de pub pour les exportations de chasseurs, qui se chiffrent souvent en centaine de millions de dollars. Et une belle réussite pour les forces russes, qui ont déjà frappé l'imaginaire dernièrement avec la destruction d'un des deux seuls systèmes Patriot envoyé en Ukraine.

"Les engagements air-air seraient probablement très unilatéraux. Abattre des F-16 à l'aide de ses propres chasseurs ajouterait considérablement au prestige de l'armée de l'air russe et du secteur de la défense. Celui-ci a déjà récemment bénéficié de la destruction du système de défense antiaérienne de l'Otan, le Patriot, le 16 mai", souligne Military Watch Magazine.

Radars obsolètes, furtivité limitée

Les F-16 partent en effet désavantagés en Ukraine, à cause notamment d'un manque de furtivité. Un handicap qui

pourrait s'avérer rédhibitoire en combat contre les missiles sol-air longue portée russe. Même les systèmes russes éloignés, comme ceux installés en Biélorussie, ont démontré leur capacité à abattre des chasseurs de quatrième génération, ajoute toujours la même source. En combat air-air, les anciennes versions du F-16 souffrent par ailleurs de radars à balayage mécanique obsolète, n'ayant pas accès aux nouvelles générations de missile comme l'AIM-120D.

"Contre l'armée de l'air russe, il y a une très forte possibilité que le F-16 n'ait qu'une capacité de survie très limitée en raison de son manque de furtivité et de sa pauvre faculté à engager des avions lourds haut de gamme dans la flotte russe tels que les Su-35, les MiG-31 et les Su-57", écrit Military Watch Magazine.

Les nouvelles variantes du F-16, comme le Block 70/72, pourraient être plus efficaces contre les nouveaux chasseurs russes, mais leur coût reste prohibitif. Chaque modèle américain vaut plus de 120 millions de dollar et peu d'appareils sont sortis d'usine jusqu'à présent, conclut le média.

Après de longues hésitations, Joe Biden s'est déclaré prêt à fournir un effort conjoint avec ses alliés pour équiper Kiev en F-16, en marge du sommet du G7. Même si les chasseurs ne proviendront peut-être pas directement des États-Unis. Washington entend également s'engager dans la formation de pilotes sur ces appareils.

R. I. / Agences

PROFITANT DU SOMMET DU G7

Biden invite les dirigeants japonais et sud-coréen pour une rencontre

Le président américain Joe Biden, actuellement à Hiroshima au Japon pour le sommet du G7, a invité dimanche le Premier ministre japonais Fumio Kishida et le président sud-coréen Yoon Suk Yeol à une rencontre trilatérale à Washington, a indiqué un responsable américain. Le responsable américain a déclaré que la

date de cette future rencontre trilatérale serait fixée « bientôt » et qu'aucun autre détail n'était disponible dans l'immédiat. Les relations entre Tokyo et Séoul sont depuis longtemps empoisonnées par des contentieux historiques liés à l'occupation de la péninsule coréenne par l'armée japonaise entre 1910 et 1945.

Mais les dirigeants des deux pays, proches alliés de Washington, ont entrepris de resserrer leurs liens depuis l'annonce, début mars, d'un plan de Séoul pour indemniser des Sud-Coréens autrefois soumis au travail forcé et face aux défis régionaux communs.

AFGHANISTAN, SELON L'UNICEF

« Une grande partie des Afghans sont au bord de la pauvreté »

Environ 90% des Afghans sont au bord de la pauvreté, et les enfants sont les premières victimes de cette situation difficile, a déclaré Fran Equiza, représentante de l'Unicef en Afghanistan. Lors d'une conférence de presse à New York, le responsable de l'Onu a averti samedi que « beaucoup oublient que l'Afghanistan – qui se débat sous le poids d'une catastrophe humanitaire, de crises climatiques et de violations flagrantes des droits de l'homme – représente une crise pour les droits de l'enfant et que cette crise s'ag-

grave ». Equiza a indiqué que 2,3 millions d'enfants devraient faire face à la malnutrition aiguë sévère cette année, et 175 000 d'entre eux nécessiteront un traitement contre la malnutrition aiguë sévère potentiellement mortelle. En outre, quelque 140 000 femmes enceintes et allaitantes devraient souffrir de malnutrition aiguë cette année seulement, menaçant leur capacité à donner à leurs enfants le meilleur départ dans la vie. Le responsable de l'Unicef, a réaffirmé l'engagement de son institution à rester en

Afghanistan et à travailler pour les femmes et les enfants comme il le fait depuis près de 75 ans. Il a déclaré aux journalistes que l'Unicef s'adapte à l'évolution rapide de la réalité sur le terrain et trouve des solutions pour atteindre les enfants ayant besoin d'aide.

Notant que les besoins augmentent chaque jour, Equiza a déclaré que l'appel humanitaire pour les opérations de l'Unicef n'a reçu que 22% du montant demandé.

R. I. / Agences

PALESTINE

2 blessés par balles des forces de l'occupation sioniste en Cisjordanie

Un garçon de 16 ans du village de Qaffin, à Tulkarem, a été blessé par balles des forces de l'occupation sioniste, samedi, près du poste de contrôle militaire de Barta'a, au sud-ouest de Jénine.

Le directeur de l'ambulance du Croissant-Rouge à Jénine, Mahmoud Al-Sa'adi, a déclaré à Wafa que les forces de l'occupation sioniste ont ouvert le feu sur le garçon, Bashar Suleiman Tohme, près de la clôture près du poste de contrôle militaire, blessant sa jambe et l'ont détenu avant de le remettre au personnel médical palestinien.

Il a également ajouté que le garçon a reçu les premiers soins par les équipes du Croissant-Rouge et qu'il avait été transféré à l'hôpital Ibn Sina à Jénine pour être soigné.

Dans le même contexte, des colons ont tiré des balles réelles contre le citoyen palestinien Mamoun Nassar, du village de Madama, alors qu'il gardait des moutons, ce qui a entraîné des blessures au pied, et il a ensuite été transféré à l'hôpital gouvernemental de Rafidia à Naplouse, selon le responsable du dossier de la colonisation dans le nord de la Cisjordanie occupée, Ghassan Daghlis.

NOUVEAU FORMAT DES QUALIFICATIONS POUR LA COUPE DU MONDE DÉVOILÉ

Plus de chances pour l'Algérie ?

La Confédération africaine de football (CAF) a officiellement dévoilé le système de qualification africain pour la Coupe du monde 2026 qui se déroulera aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Selon la CAF, les éliminatoires africaines comprendront la participation de 54 équipes, réparties en 9 groupes.

Chaque groupe verra l'équipe la mieux classée se qualifier directement pour la phase finale de la Coupe du monde 2026. En outre, les 4 meilleures équipes classées deuxièmes s'affronteront pour décrocher le dixième billet.

Les 4 meilleures équipes classées deuxièmes des éliminatoires africaines joueront des matchs éliminatoires entre elles, et l'équipe classée première à l'issue de ces rencontres obtiendra sa place pour la Coupe du monde 2026.

L'Algérie et grâce à ses bonnes performances dernièrement risque de figurer parmi les équipes du premier chapeau en compagnie du Maroc, du Sénégal, de la Tunisie, de l'Égypte, du Nigeria, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.

La composition des 4 cha-



peaux n'est pas encore fixe et peut changer après les prochaines journées des éliminatoires de la coupe d'Afrique. Les Verts pourront tomber dans le même groupe que le Ghana, le Mali ou bien même l'Afrique du sud par exemple, les équipes du deuxième chapeau les plus en forme. La Coupe du monde 2026 promet d'être un événement passionnant, réunissant les meilleures équipes de foot-

ball du monde entier. Avec l'élargissement du format à 48 équipes, davantage de nations auront l'occasion de participer à cette compétition prestigieuse.

Le calendrier des éliminatoires de la CDM 2026 dévoilé

Le Comité exécutif de la CAF a annoncé que le tirage au sort des éliminatoires africaines pour la Coupe du monde 2026 aura lieu le mercredi 12 juillet à

Cotonou, au Bénin. Cela se déroulera la veille de la 45e Assemblée générale Ordinaire de la CAF.

Le président de la Fifa, Gianni Infantino, a également exprimé son point de vue sur la Coupe du monde 2026, soulignant que le football a le pouvoir d'unir les gens, en particulier les jeunes générations qui semblent de plus en plus divisées. Il a souligné que cet événement offrira une opportunité de rassembler les gens et que cet événement établira de nouvelles normes. Infantino a estimé que la Coupe du monde 2026 sera d'une envergure énorme, avec plus de six millions de spectateurs dans les stades, et qu'elle aura un impact significatif sur le monde du football, renforçant son statut de sport numéro un à travers le monde.

R. S.

ÉQUIPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Djamel Belmadi compte prendre une grande décision

Avec l'approche du mois de juin, les joueurs de l'équipe d'Algérie se préparent déjà pour le stage qui sera composé d'un match de qualification pour la CAN contre l'Ouganda et un duel amical contre la Tunisie. Cependant, quelque chose tracasse Djamel Belmadi. En effet, malgré les nombreux nou-

veaux joueurs convoqués en mars dernier, un poste reste vacant en équipe d'Algérie, et il s'agit de celui de gardien de but. En effet, Raïs M'Bolhi, qui commence à se faire vieux, est de moins en moins sollicité par Djamel Belmadi. Ce paramètre oblige le sélectionneur à trouver un nouveau gardien phare

pour le groupe, et rapidement, car la CAN ivoirienne approche mine de rien à grands pas !

Le Raïs est resté un indiscutable du poste depuis plus de 12 ans, ce qui complique le choix du technicien des Fennecs. Le portier le plus probable à succéder à M'Bolhi est Anthony Mandrea, gardien

de but du SM Caen. Toutefois, l'éclat d'Alexandre Oukidja, nommé pour le titre de meilleur gardien de Ligue 2 en France, pourrait faire changer d'avis le coach. En même temps, Moustapha Zeghiba est également une option solide, que Belmadi devra étudier lors des prochains stages FIFA. R. S.

FACE AU MOULOUDIA D'ALGER

La sélection sahraouie de football joue son premier match de son histoire

L'équipe nationale sahraouie de football a disputé son premier match de son histoire, samedi, au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), devant le doyen des clubs algériens, le Mouloudia d'Alger, pensionnaire de la Première Ligue professionnelle Mobilis, dans une belle ambiance célébrant le cinquantième (50) anniversaire de la création Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée.

Le stade, baptisé du nom du leader défunt sud-Africain, Nelson Mandela,

a vécu des moments historiques, étant donné que c'est la première rencontre jouée par l'équipe du Sahara Occidental, à laquelle ont assisté des membres du gouvernement, dont le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderahmane Hammad, ainsi que l'Ambassadeur de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar.

Les tribunes ont connu une ambiance festive en présence de familles sahraouies résidant en Algérie, en plus

des familles algériennes qui ont saisi cette occasion pour affirmer la solidarité du peuple algérien avec son frère sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance. Le choix de jouer contre le Mouloudia d'Alger intervient au regard de la symbolique qu'il porte étant le premier club algérien fondé en 1921, qui luttait à sa manière pour exprimer la voix du peuple algérien, alors qu'il aspirait à la liberté et à l'émancipation du colonialisme français.

R. S.

MAN CITY CHAMPION D'ANGLETERRE

Mahrez s'offre un nouveau record africain

Manchester City a conquis son neuvième titre de champion d'Angleterre. Une nouvelle consécration qui fait rentrer Riyad Mahrez dans l'histoire par la plus grande porte. En effet, il devient le joueur africain le plus titré de l'histoire de la compétition.

Nottingham Forest a rendu hier après-midi un grand service à Manchester City. Sa victoire face à Arsenal, synonyme du maintien parmi l'élite, a permis aux Citizens de s'offrir leur neuvième titre de champion d'Angleterre. Ces derniers, n'auront pas besoin de la victoire cet après-midi face à Chelsea pour conserver leur sacre.

Ainsi, les Sky Blues viennent de remporter la Premier League pour la troisième fois consécutive. Une consécration amplement méritée après une rude concurrence avec Arsenal.

Mahrez devance encore Drogba

Riyad Mahrez vient d'enrichir son palmarès sportif par un nouveau titre. Mieux, il s'offre un nouveau record. En effet, il devient le joueur africain le plus titré de la Premier League, avec 5 titres. Il devance plusieurs légendes africaines. On cite notamment Didier Drogba (4 titres) et Yaya Touré (3 titres).

Le capitaine des Verts est rentré dans l'histoire du football anglais par la plus grande porte. Il y a quelques semaines, il a déjà battu le record de Drogba comme meilleur passeur africain en championnat anglais. Il compte 61 passes et est capable d'améliorer encore ses stats à l'avenir. Mahrez aura encore l'opportunité pour enrichir son palmarès. Il va disputer deux finales avec Manchester City. La première en coupe d'Angleterre face au voisin Manchester United le 3 juin prochain à Wembley et bien entendu le trophée qui fait rêver les Citizens la ligue des champions le 10 juin à Istanbul face à l'Inter de Milan, soit une fin de saison de rêve pour Riyad Mahrez et ses coéquipiers qui ne sont jamais rassasiés de titres, faut-il le souligner.

Dans le cas où il remporte la LDC UEFA, il devient le deuxième joueur algérien à remporter ce trophée après Rabah Madjer en 1987 avec le FC Porto.

R. S.

اربعينية



إثر الجلل الذي الم بعائلة زعاش بعد فقدانها للاب الغالي زعاش علي الذي وافته المنية يوم 2023 /04 /09 تتقدم العائلة الكريمة الي جميع الأشخاص والعائلات التي كانت بجانبها بعد هذه

المصيبة بجزيل الشكر والعرفان والي جميع من عرف المرحوم وان يدعوا له بالمغفرة والاجر. وان يجعله الله مع الصديقين والشهداء وحسن اولئك رفيقا انا لله وانا اليه راجعون

ARRÊTE-MOI SI TU PEUX



20h05



Marseille, 1969. L'agent du FBI Carl Hanratty vient chercher le prisonnier Franck William Abagnale Jr, âgé d'une vingtaine d'années, pour l'extrader vers les États-Unis. De 1964 à 1967, ce dernier, encore mineur, a réussi l'exploit de se faire tour à tour passer pour un pilote de la Pan Am, le chef des internes d'un service de pédiatrie en Géorgie et l'assistant d'un procureur général en Louisiane. Considéré comme l'escroc le plus jeune de l'histoire des États-Unis, il a encaissé 4 millions de dollars en faux chèques dans 26 pays et 50 États américains.

COMMISSAIRE MAGELLAN
CONFESSION MORTELLE



20h20



Lorsque le père Gabriel Daumier est assassiné à l'intérieur même de son église, c'est la stupeur. Dynamique et bienveillant, le curé était particulièrement apprécié de ses paroissiens. Le commissaire Magellan et la lieutenant Selma Berrayah vont avoir fort à faire pour découvrir qui a pu s'en prendre ainsi à cet homme d'église et démêler les liens complexes entre ce dernier et les membres de la famille Belcourt dont il semblait très proche.

MEURTRES AU PARADIS



20h10



Brigitte a réussi à convaincre Jacques de renoncer au tournage de « Plein soleil » qui débute, pour la rejoindre à Nice. Tandis que la comédienne apprivoise avec réticence sa grossesse, une dispute éclate entre elle et son époux, car Olga a proposé à Brigitte un nouveau contrat. Or le mari s'inquiète de la santé de la future jeune maman... Sous tension, le premier face à face entre l'actrice et le réalisateur Henri-Georges Clouzot s'avère prometteur. Mais bientôt, tandis que Jacques est appelé sous les drapeaux, Brigitte doit faire face à de nouvelles indiscrétions dans la presse à scandales.

NO COUNTRY
FOR OLD MEN



20h10



A la frontière entre les États-Unis et le Mexique, Llewelyn Moss essaie de chasser pour survivre. Un jour, il découvre les cadavres de plusieurs trafiquants, qui se sont manifestement entretenus, et récupère une mallette contenant deux millions de dollars. Mais le propriétaire de l'argent a engagé un tueur, Anton Chigurh pour récupérer son bien. Chigurh ne tarde pas à retrouver la trace de Moss.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA FEMME D'À CÔTÉ



19h50



Bernard Coudray et son épouse Arlette mènent une existence paisible avec leur jeune fils Thomas à Bernin, une commune proche de Grenoble. De nouveaux voisins s'installent un jour près de chez eux, et Bernard reconnaît Mathilde, une femme qu'il a follement aimée sept ans auparavant. Celle-ci a refait sa vie avec Philippe Bauchard, un ingénieur bien plus âgé qu'elle. Mathilde vibre en apercevant Bernard. Mais ce dernier l'évite... Mais, inévitablement, les anciens amants renouent leur relation, dans le secret, alors que la vie sociale se poursuit normalement.

SUR LE FRONT



20h00



Traverser la France avec un plein sans émission de gaz à effet de serre ni particules fines. C'est aujourd'hui possible avec la voiture à hydrogène, qui est présentée comme un moyen de transport miracle car non polluant. Or, c'est loin d'être le cas de la production de son combustible. Du salon de l'automobile pour y découvrir de nouveaux prototypes aux usines en France en passant par la Norvège, où un site industriel enfouira bientôt notamment le CO2 des producteurs d'hydrogène, et les champs photovoltaïques en Andalousie, enquête en compagnie d'opposants.

MARIÉS AU PREMIER
REGARD



20h10



L'aventure continue pour les quatorze célibataires qui ont été soumis aux tests des experts Estelle Dossin et Gilbert Bou Jaoudé. Ces derniers ont analysé leurs profils afin de leur trouver un ou une partenaire compatible. Les âmes sœurs font connaissance le jour de leur mariage célébré à Gibraltar, à la pointe sud de l'Espagne, loin de tous repères avant de s'envoler en nuit de noces pour ceux qui décident de se dire oui. Plus que jamais, les célibataires doivent sortir de leur zone de confort pour faire le grand saut vers l'inconnu. Qui trouvera le grand amour ?

SHERLOCK
LE DÉTECTIVE AFFABULANT



20h05



Watson consulte une nouvelle thérapeute. Il n'a plus de contact avec Sherlock. Toujours cloîtré à Baker Street, ce dernier a replongé dans la drogue. Il reçoit la visite d'une jeune femme suicidaire, Faith, qui sollicite son aide pour enquêter sur son père, le millionnaire Culverton Smith. Elle finit par le convaincre que son père prépare un crime. Sherlock s'engage dans le combat le plus difficile de sa carrière, face à un adversaire aussi intelligent que cruel. Incontrôlable et en proie à de violentes hallucinations, le détective est conduit de force par miss Hudson chez Watson...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:44
Dohr	12:44
Asr	16:33
Maghreb	19:52
Icha	21:32

50^e ANNIVERSAIRE DU POLISARIO

LE COMBAT CONTINUE

Les festivités du 50^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie et de la création du Front Polisario se sont poursuivies, hier avec un défilé civil mettant en exergue les réalisations des différents secteurs effectuées durant un demi-siècle de lutte contre le colonisateur espagnol puis l'occupant marocain.

Sous la supervision du Président sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, et en présence d'invités et amis du peuple sahraoui, ainsi que d'une assistance nombreuse, des processions d'hommes et de femmes représentant les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement et des travaux publics ont dévoilé, à travers des banderoles et des tableaux illustrés, les réalisations phares effectuées durant ces cinquante années.

Ces réalisations dans les différents secteurs sont aussi une forme de lutte contre l'occupant et une manière de montrer que le peuple sahraoui est résistant et poursuit sa marche vers l'indépendance et la reconquêtes de ses territoires spoliés par l'occupant marocain de plus en plus acculé ces dernières années sur tous les fronts.

"Aujourd'hui et demain, ensemble pour libérer notre patrie", "Unité, résistance jusqu'à la reconquête de nos territoires", "Nous sommes à vos côtés notre frère militaire sur le front", sont entre-autres slogans visibles sur les pancartes portées par les participants.

Selon les explications données lors du défilé, l'éducation des enfants et la formation professionnelle au profit des jeunes sahraouis sont une priorité absolue pour les autorités. "L'initiation à la lutte armée et la défense de la cause sahraouie se font principalement dans ces institutions", a-t-on expliqué. Pour rappel des expositions montrant le génie de la femme sahraouie sont organisées le long des festivités.

À souligner que le Président sahraoui, Brahim Ghali, a été honoré à la fin du défilé par l'observatoire algérien des droits de l'Homme, en reconnaissance à son combat sans relâche et son attachement à la cause de son pays.

Les festivités organisées à l'occasion du 50^e anniversaire du déclenchement de la lutte sahraouie ont été à la hauteur de l'évènement, se sont accordé à dire les invités et les amis de la cause sahraouie présents en nombre dans les camps des réfugiés.



Le défilé militaire a montré une disponibilité et un haut professionnalisme de l'armée sahraouie à même de lui permettre d'aller de l'avant sur le chemin de la libération de son pays. L'homogénéité dont a fait preuve l'ancienne génération et la génération montante des militaires durant le défilé "est rassurante à plus d'un titre quant à la poursuite de la lutte armée", a-t-on relevé.

"La présence des délégations étrangères en masse durant cet évènement illustre que la cause sahraouie a des amis et elle est désormais internationale", a-t-on ajouté.

Naissance à Aousserd d'un front de groupes parlementaires d'amitié avec le peuple sahraoui

Un front de trois groupes parlementaires d'amitié avec le peuple sahraoui a été mis en place, samedi soir à Aousserd, dans les Camps de réfugiés sahraouis, à l'occasion de la tenue de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, en vue de consolider les relations entre les Parlements concernés et promouvoir la diplomatie parlementaire. Ce front est composé du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Sahara occidental, du groupe parlementaire d'amitié Cuba-Sahara occidental et du groupe parlementaire d'amitié Venezuela-Sahara occidental.

"Dans une allocution à cette occasion qui intervient en marge des festivités du 50^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée sahraouie et de la création du

Front Polisario, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Sidati", a indiqué que cette démarche intervient dans le cadre du récent renouvellement des structures opéré par le gouvernement sahraoui dont notamment l'installation d'un nouveau Parlement.

"L'objectif premier de cette démarche est de poursuivre le travail commun entre les Parlements des pays amis avec le Sahara occidental, en vue de promouvoir la diplomatie parlementaire et la solidarité entre les peuples", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le vice-président du Parlement sahraoui, Salek Mohamed El Mehdi, a indiqué que la mise sur pied de ce front permettra aussi aux parlementaires desdits pays de défendre d'une seule voix les droits de l'Homme au Sahara occidental et les résolutions onusiennes inhérentes, d'échanger l'expertise et les visites interparlementaires.

De leur côté, les représentants des groupes parlementaires algérien, cubain et vénézuélien ont salué dans leurs interventions cette démarche, soulignant qu'"une telle initiative ne pourra que renforcer la solidarité et les liens d'amitié déjà profonds avec le peuple sahraoui et sa juste cause, ainsi que sa défense au sein des instances régionales et internationales."

À noter que la cérémonie d'annonce de la naissance dudit front a vu l'intervention de beaucoup d'invités amis avec le peuple sahraoui. Ces derniers se sont tous accordés à dire que le combat du peuple sahraoui pour son indépendance est sur la bonne voie et que son rêve à l'indépendance est désormais plus que jamais proche.

K. H.

PLATFORME FRANCE-VISAS

TLS Contact en Algérie annonce une fermeture temporaire

Le centre de traitement des demandes de visas TLS Contact a fait une annonce importante sur son site officiel. Cette dernière concerne les Algériens demandeurs de visas vers la France. Notamment, ceux qui préparent leurs demandes en ligne.

En effet, le prestataire chargé de traiter les demandes de visas annonce une mauvaise nouvelles, pour les usagers de la plateforme électronique France-visas.

Dans un communiqué publié sur son site officiel, TLS Contact annonce la fermeture temporaire de la plateforme électronique France-visas. Cette fermeture intervient pour des raisons techniques et réglementaires, mais aussi d'amélioration du traitement des demandes de visas.

Par ailleurs, TLS Contact informe les usagers de France-visas que la plateforme sera indisponibles du 26 au 30 mai 2023. En conséquence, les demandeurs de visas ne pourront pas saisir leurs demandes en ligne, pendant cette période. Dans ce sillage, TLS Contact invite ses clients à anticiper le dépôt de leurs demandes en ligne avant le 26 mai 2023.

Dans une précédente note, le centre de traitement des demandes de visas Schengen, TLS Contact, met en garde contre le recours aux intermédiaires pour la prise de rendez-vous visas. En effet, ce prestataire rappelle que la prise de rendez-vous et le dépôt du dossier est une démarche personnelle qui n'engage que le demandeur lui-même. Ce dernier doit fournir des informations personnelles. Et ce, conformément à ce qui est exigé sur la plateforme France-visas.

TLS Contact a fait également savoir que les dossiers ne comportant pas les données du demandeurs ne seront pas acceptés. Par ailleurs, les données renseignées sur le formulaire France-visas et celles du dossier de demande doivent être conformes aux informations du passeport du candidat. Pour rappel, la prise de rendez-vous visas se fait à titre gratuit et sans frais additionnels.

SOUDAN

CESSEZ-LE-FEU D'UNE SEMAINE

Les représentants de l'armée soudanaise et des Forces de soutien rapide (FSR), ont accepté un cessez-le-feu d'une semaine, à partir d'aujourd'hui lundi, ont annoncé dans un communiqué conjoint, les États-Unis et l'Arabie saoudite. Cette trêve "pourrait être prolongée avec l'accord des deux parties", a relevé ce communiqué diffusé par le département d'État américain samedi soir.

Selon lui, les deux parties ont "convenu de faciliter la livraison et la distribution de l'aide humanitaire, de rétablir les services essentiels et de retirer les troupes des hôpitaux et des infrastructures publiques essentielles." Ce cessez-le feu "entrera en vigueur à 21H45, heure de Khartoum (19H45 GMT) le 22 mai", durera "sept jours", a précisé le communiqué conjoint. "Les deux parties ont fait part (...) de leur

engagement à ne pas chercher à obtenir d'avantage militaire pendant la période de notification de 48 heures après la signature de l'accord et avant le début du cessez-le-feu", ont souligné Washington et Ryad. Et d'ajouter: "Il est prévu que les pourparlers ultérieurs se concentrent sur des mesures supplémentaires nécessaires à l'amélioration de la sécurité et des conditions humanitaires pour les civils."

"Il est bien connu que les parties ont précédemment annoncé des cessez-le-feu qui n'ont pas été respectés. Contrairement aux précédents cessez-le-feu, l'accord conclu à Jeddah a été signé par les parties et sera appuyé par un mécanisme de surveillance du cessez-le-feu soutenu par les États-Unis, l'Arabie saoudite et (la communauté) internationale", a indiqué le communiqué.